

Les frais de réparation de nouveau en augmentation

Nouvelle analyse de CarGarantie sur la répartition des sinistres

Richwiller, le 17 novembre 2020. Les coûts moyens de réparation, qui avaient déjà atteint des records de hausse en 2018, ont encore enregistré une nette augmentation en 2019. La nouvelle étude de répartition des sinistres de CarGarantie expose ces chiffres en détail.

Comme chaque année, CarGarantie publie son analyse sur la répartition des sinistres pour les voitures neuves et d'occasion. Près d'un million d'extensions de garantie VN et de garanties VO d'une durée de 12 à 36 mois sont ainsi analysées chaque année, toutes marques et tous modèles confondus. La dernière étude montre que la tendance à l'augmentation des frais de réparation se maintient. CarGarantie a plus de 2 millions de contrats de garantie en portefeuille et travaille avec 23 000 distributeurs spécialisés dans 21 pays.

Une augmentation de 24 euros

551 euros : c'était le coût moyen par sinistre en 2019. En 2018, il s'élevait à 527 euros. Il accuse une augmentation d'environ 5 %, nettement plus que les années précédentes.

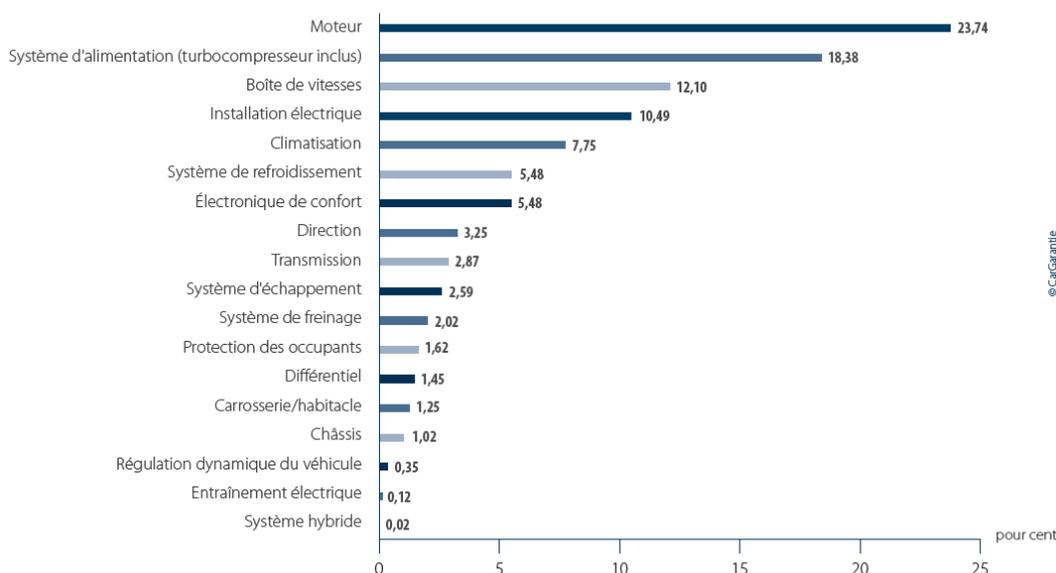
L'une des raisons que l'on peut avancer pour expliquer cette hausse est le niveau d'exigence des clients toujours plus élevé en matière de réparations, et les fonctionnalités toujours plus complexes offertes par les constructeurs. Il est peu probable que cette tendance s'inverse ces prochaines années. Il est possible que les frais de réparation se stabilisent mais une nouvelle augmentation n'est pas à exclure.

Le moteur encore à l'origine des sinistres les plus coûteux

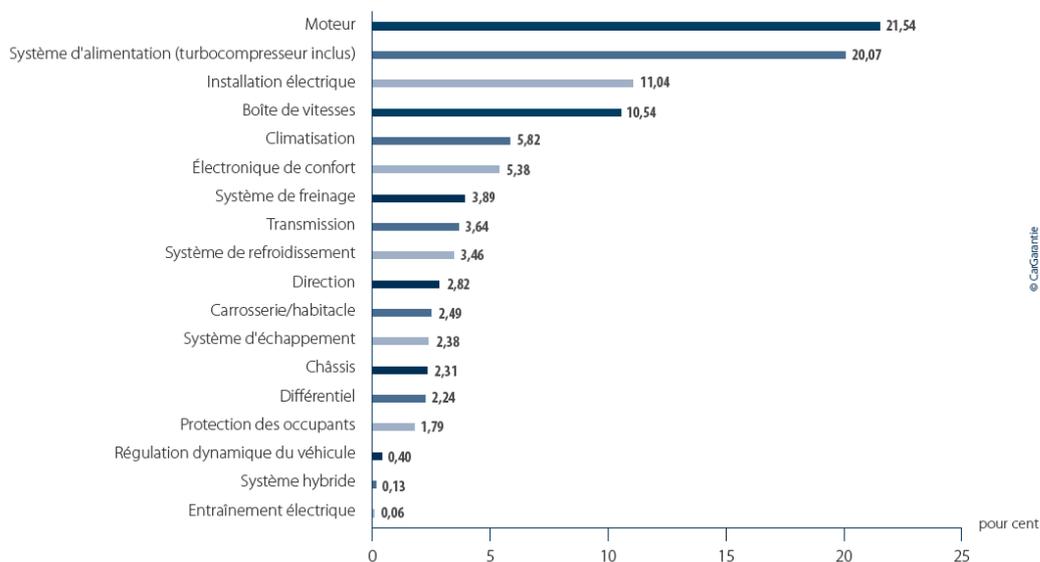
Comme les années précédentes, le moteur est à l'origine des coûts les plus importants. Sa part dans le montant total des sinistres n'a pas beaucoup changé : pour les voitures d'occasion, elle a augmenté de 0,15 % entre 2018 et 2019 pour atteindre 23,74 %, et pour les voitures neuves de 0,22 % pour passer à 21,54 %.

Cinq groupes de pièces restent en tête du classement. Pour les voitures d'occasion, ce sont le moteur, le système d'alimentation, la boîte de vitesses, l'installation électrique et la climatisation. Il en va presque de même pour les voitures neuves, si ce n'est que l'installation électrique est en troisième place, devant la boîte de vitesses. Comme les nouveaux véhicules sont souvent équipés d'une électronique étendue et complexe, cette différence s'explique aisément.

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION DU COÛT D'UN SINISTRE (VOITURES D'OCCASION)



GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DU COÛT D'UN SINISTRE (VOITURES NEUVES)

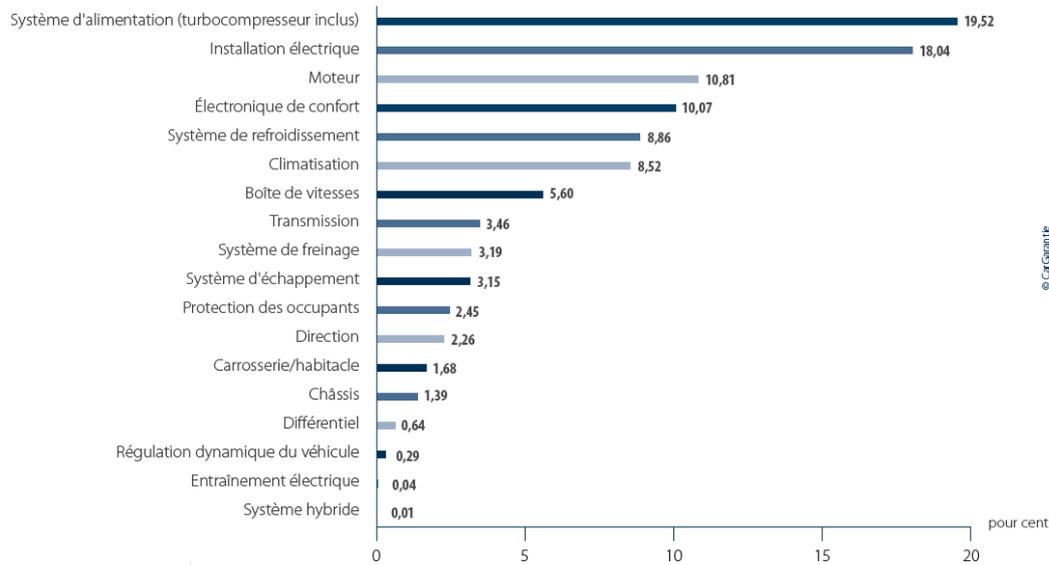


Le système d'alimentation à l'origine de la majorité des pannes

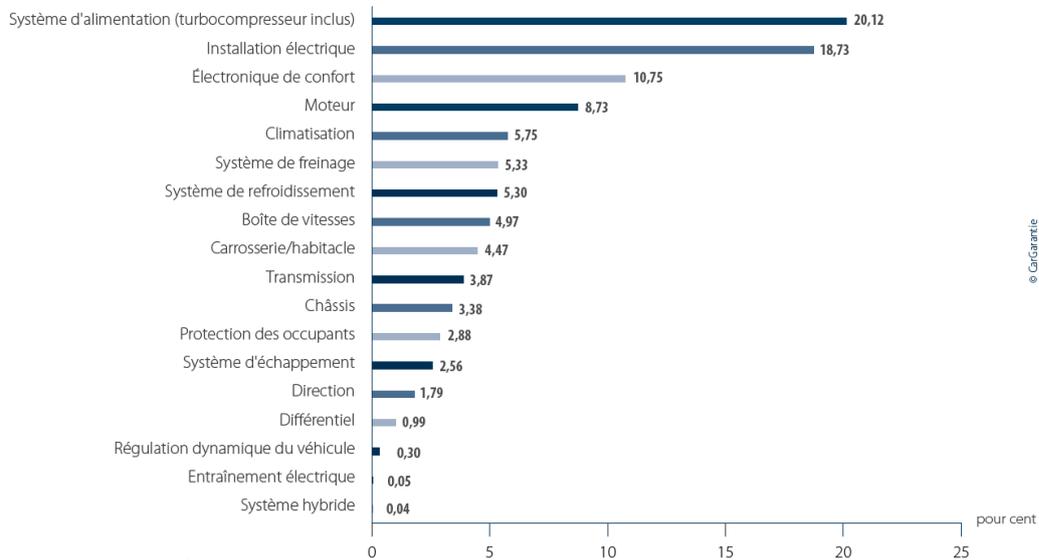
Bien que le moteur soit à l'origine de la majorité des frais, il n'occupe pas la première place en ce qui concerne la fréquence des sinistres. Du côté des occasions, il arrive de nouveau en troisième place avec des valeurs quasi inchangées (-0,01 points pour passer à 10,81 %), tandis que pour les VN, il occupe à nouveau la quatrième place (+0,03 points pour atteindre 9,73 %).

Le système d'alimentation est à l'origine du plus grand nombre de pannes : il représente 19,52 % des sinistres pour les voitures d'occasion (-0,37 %) et 20,12 % des sinistres pour les voitures neuves (-1,42 %). La deuxième place est occupée par l'installation électrique (VO et VN), et la troisième par le moteur pour les VO et l'électronique de confort pour les VN. La fréquence des sinistres répartie par composants n'a pratiquement pas changé par rapport à l'année précédente.

GRAPHIQUE 3 : FRÉQUENCE DES SINISTRES PAR GROUPES DE PIÈCES (VOITURES D'OCCASION)



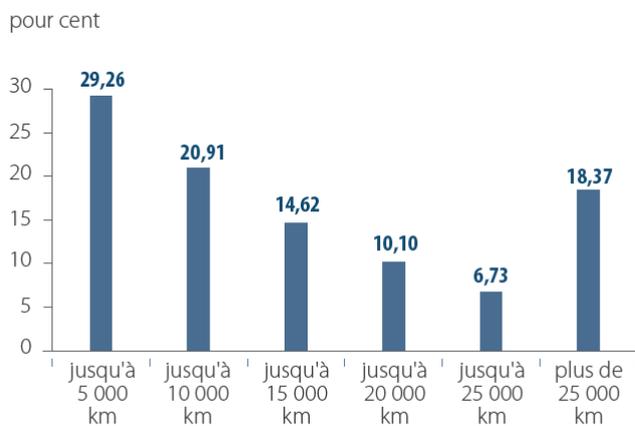
GRAPHIQUE 4 : FRÉQUENCE DES SINISTRES PAR GROUPES DE PIÈCES (VOITURES NEUVES)



Voitures d'occasion : les sinistres surviennent un peu plus tard

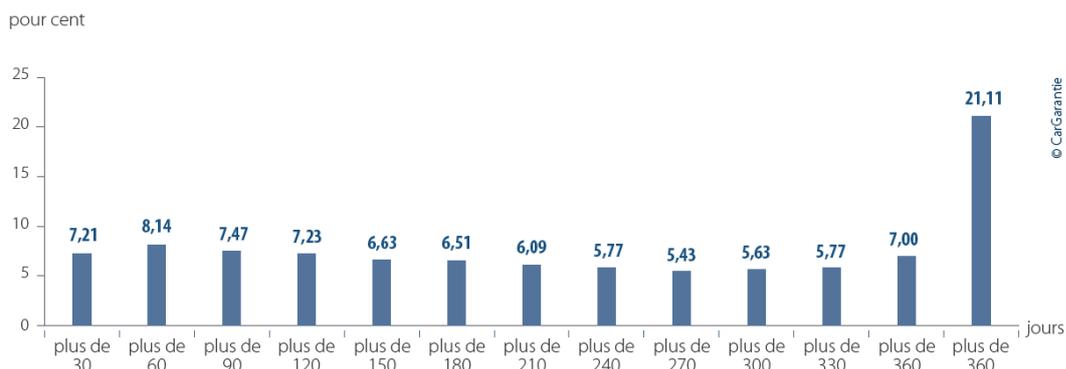
Les sinistres surviennent un peu plus tard que l'année précédente. Pour les voitures d'occasion, seuls 29,26 % des sinistres ont lieu au cours des 5 000 premiers kilomètres (2018 : 30,12 %), tandis que 18,37 % des sinistres surviennent après les 25 000 premiers kilomètres (2018 : 16,67 %). Il en va de même pour la répartition des sinistres en fonction de leur survenance en jours. 21,11 % des sinistres VO sont survenus après 360 jours, contre 19,09 % en 2018.

GRAPHIQUE 5 : TAUX DE SINISTRE EN FONCTION DES KILOMÈTRES PARCOURUS (VOITURES D'OCCASION)



GRAPHIQUE 6 :

RÉPARTITION DES SINISTRES EN FONCTION DE LEUR SURVENANCE EN JOURS (VOITURES D'OCCASION)



Dr. Marcus Söldner, président-directeur général de CarGarantie :

« En raison de la propagation de la covid, nous nous trouvons dans une situation qui présente d'énormes défis. En cette période de consolidation et de reprise des activités commerciales, l'acquisition, la fidélisation et la loyauté des clients sont plus importants que jamais.

C'est pourquoi l'offre de CarGarantie ne contient pas seulement des garanties mais aussi des produits de fidélisation qui offrent une sécurité à nos partenaires pendant cette période difficile. Nous aidons les distributeurs à conserver leurs clients tout en protégeant les acheteurs de voitures contre des frais de réparation en constante augmentation du fait de la complexification des véhicules. CarGarantie a près de 50 ans d'expérience dans la conception de produits parfaitement adaptés aux distributeurs et aux clients. Les distributeurs donnent ainsi un signal fort de qualité et offrent davantage de sécurité financière à leurs clients. »